

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Les preuves électroniques en matière pénale: directive sur les représentants légaux	
Sujet 2.40 Libre circulation et prestation des services 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale	
Priorités législatives Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2021	

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/0107(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 053-p1; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 062
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	LIBE/9/00281